

**ORDRE DU JOUR ANNOTÉ
DE L'ATELIER CONSACRÉ À LA CONVENTION SNPD DE 2010**

Jour 1 - Lundi 3 avril 2023

9 h 30 15 min	Remarques liminaires du Canada, de l'OMI et des FIPOL	
	L'atelier sera ouvert par le Canada, l'OMI et les FIPOL qui feront des remarques liminaires.	Canada
		OMI
		Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
9 h 45 15 min	Session 1 – Introduction à la Convention SNPD	
	Le Secrétariat de l'OMI présentera brièvement la Convention SNPD, ses principales caractéristiques, le régime de responsabilité partagée à deux niveaux pour l'indemnisation et fera le point sur l'état d'avancement de la Convention.	OMI
10 h 00 60 min	Session 2 – Mise en œuvre à l'échelle nationale	
	La session sera l'occasion de fournir une vue d'ensemble des considérations clés dans la mise en œuvre nationale.	Belgique
		Canada
		Danemark
		France
		Allemagne
		Royaume des Pays-Bas
		Norvège
Suède		
11 h 00 30 min	Pause-café	
11 h 30 60 min	Session 3 – Événements mettant en cause des SNPD : risques et demandes d'indemnisation	
	L'ITOPF, le Cedre et les Clubs P&I parleront des risques posés par le transport maritime des SNPD ainsi que des types de pertes et de dommages qui pourraient résulter d'un événement mettant en cause des SNPD.	ITOPF
		Cedre P & I Clubs
12 h 30 90 min	Déjeuner	
14 h 00 30 min	Session 3 – Événements mettant en cause des SNPD : risques et demandes d'indemnisation (suite)	
	Cette partie de la session sera consacrée aux renseignements détaillés concernant des événements spécifiques mettant en cause des SNPD, y compris le ZIM Kingston , le MSC Flaminia et le MSC Napoli .	ITOPF
		Canada Royaume-Uni

14 h 30 60 min	Session 4 – Points de vue du secteur	
	Les intervenants parleront de la Convention SNPD et donneront leur avis sur l'importance de cette convention.	ICS
		P & I Clubs
		CEFIC
		FETSA
WLPGA		
15 h 30 15 min	Session 5 - Résumé de la première journée	Canada

Jour 2 - Mardi 4 avril 2022

9 h 30 90 min	Session 6 – Prescriptions en matière de notification pour les SNPD	
	<p>Les secrétariats des FIPOL et de l'OMI ouvriront cette session en présentant une vue d'ensemble des prescriptions en matière de rapports contenues dans la Convention SNPD et expliqueront comment les rapports fonctionneront une fois que la Convention HNS entrera en vigueur.</p> <p>Les FIPOL s'exprimeront également sur les résultats de leur récent questionnaire.</p> <p>Les participants auront l'occasion d'avoir un échange au sujet de leurs expériences liées à la mise en œuvre des prescriptions en matière de rapports.</p>	<p>Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures</p> <p>OMI</p> <p>Belgique</p> <p>Canada</p> <p>Danemark</p> <p>France</p> <p>Allemagne</p> <p>Royaume des Pays-Bas</p> <p>Norvège</p> <p>Suède</p>
11 h 00 30 min	Pause-café	
11 h 30 60 min	Groupes de travail subsidiaires (pas de services d'interprétation)	
	Des groupes de travail subsidiaires seront organisés pour permettre des échanges entre les États désireux de partager des informations relatives à la mise en œuvre de la Convention HNS et d'examiner les problèmes rencontrés.	Tous les participants
12 h 30 60 min	Déjeuner	
13 h 30 30 min	Groupes de travail subsidiaires (synthèse des débats)	
	Un représentant de chaque groupe fera le point sur les échanges des groupes de travail subsidiaires et sur les points saillants qui pourraient être utiles à l'ensemble du groupe.	Tous les participants
14 h 00 30 min	Session 7 - Mise en œuvre de la Convention SNPD à l'avenir	
	Les FIPOL s'exprimeront sur la mise en œuvre future de la Convention SNPD.	Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
14 h 30 15 min	Observations finales	
	Le Canada résumera les échanges ayant eu lieu au cours de l'atelier et l'OMI et les FIPOL formuleront des observations sur les prochaines étapes de la mise en œuvre de la Convention.	<p>Canada</p> <p>OMI</p> <p>Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures</p>